

# Le Petit Davayouti

## LE MOT DU MAIRE

Chers Davayoutis,

Je tiens sans plus attendre à vous présenter, au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux en vous souhaitant une excellente année 2019, à vous et à tous ceux qui vous sont chers. J'ai également une profonde pensée pour ceux qui souffrent et luttent contre la maladie.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée de remercier mes collègues du conseil municipal, les délégués des commissions, les bénévoles et les pompiers volontaires du CPI, sans oublier le personnel communal toujours dévoué et assidu à leurs tâches municipales, et en qui j'ai toute ma confiance.

Je remercie aussi les membres des associations qui réalisent un important travail en matière de vie culturelle, sportive et sociale, et qui contribuent si fortement au dynamisme de notre commune.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui viendront peut-être grossir le rang des bénévoles, accélérateur remarquable d'intégration.

De nombreux projets ont été réalisés, d'autres sont en cours, je vous laisse les découvrir au fil de votre lecture de ce bulletin élaboré par les adjoints de la Commission « Communication » et notre duo de secrétaires de mairie que je remercie.

Le Maire, Michel du ROURE

### SOMMAIRE :

- Les comptes de la Communes / Nos Aînés
- Commémoration - Cérémonie / Histoire
- RPI Davayé-Vergisson / Bibliothèque de Davayé
- Lycée de Mâcon-Davayé / Programme Cinéma
- Les associations communales / Nos Pompiers
- La vie de la Commune
- Les projets en 2019 / Etat Civil
- Intercommunalité
- Salle des fêtes / Quelques rappels
- Agenda 2019

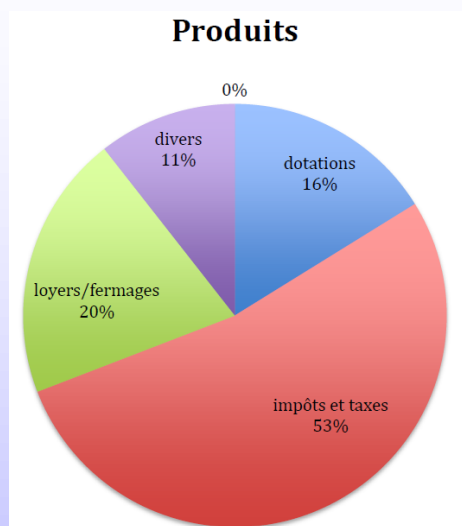


La mairie de Davayé sous un double "arc-en ciel".  
Photo prise le 10 novembre 2018 à 07h50 par M. MICHON G.

# LES COMPTES DE LA COMMUNE

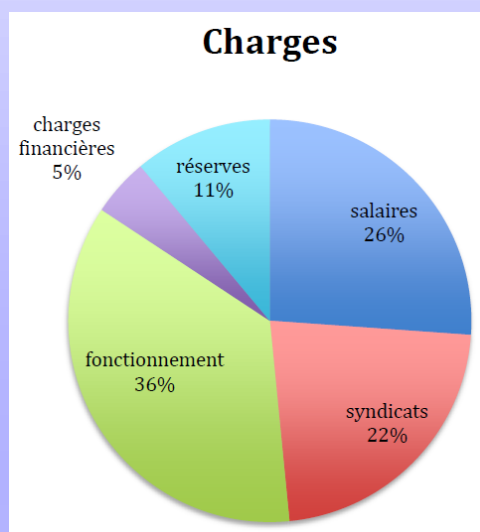
## RÉSULTATS 2018

**Produits : 634 250 €**



Dotations et participations de l'Etat :	<b>102 588 €</b>
Impôts et taxes :	<b>335 939 €</b>
Revenus des fermages et des loyers :	<b>128 653 €</b>
Divers :	<b>67 070 €</b>
<i>(dont agence postale 12 180 €, MBA 25 927 €, amortissements des subv. 14 613 €)</i>	

**Charges : 634 250 €**



**Charges de personnels : 165 700 €  
et indemnités des élus**

**Participations aux syndicats : 141 586 €**  
*(dont SIVOS (Ecole) 100 000 €  
(dont SIVOM assainissement 22 656 €  
(dont SIGALE 12 152 €)*

**Fonctionnement : 227 340 €**  
*Dont : Eau-énergies-combustibles : 16 223  
Entretien des bâtiments : 21 980  
Voiries, réseaux : 55 495  
SDIS : 25 591*

## OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS

**Ressources d'investissement : 212 720 €**  
Autofinancement (réserves +amort.réels): 83 387 €  
Fonds divers (TVA, taxe aménagement) : 48 882 €  
Subventions d'investissement : 80 450 €  
*Département 2 655 €, MBA 18 522 €, Etat 58 573, CNP 700*

**Emplois d'investissement : 184 373 €**  
Immobilisations : 162 147 €  
Remboursement des emprunts : 22 226 €

### Achat d'immobilisations :

- Fin de la construction du préau
- Réseau d'eau et poteau incendie pour le lotissement des Quincés
- 2 défibrillateurs
- lame de déneigement
- panneau information
- fresque de la salle des fêtes
- aire de jeux

**Soit un résultat excédentaire de 28 347 €**

Duquel il faut déduire les dépenses engagées non payées au 31 décembre :  
achat carrière 11 000 €, achat guirlandes 2 170 €, achat terrains cimetière 3 500 €, soit **11 677 euros.**

### **Deux indicateurs clés :**

- 1) Les impôts locaux n'ont pas été augmentés depuis l'année 2014.**
- 2) La trésorerie reste à un niveau satisfaisant : 218 778 € au 31 décembre 2018.**

## NOS AINÉS

### GRAND SUCCÈS POUR LE REPAS DES AÎNÉS : AMBIANCE ÉCOLE D'ANTAN.

Convivialité, joie, gastronomie et animation musicale étaient au rendez-vous le 29 novembre dernier à la salle des fêtes à l'occasion du traditionnel repas des aînés offert par la municipalité aux aînés de 70 ans et plus. Soixante-six personnes avaient répondu à l'invitation ainsi que le personnel communal convié à nous rejoindre au dessert.



*La maîtresse Mme MAILLET  
a repris du service !*

Dans son allocution, le maire Michel du ROURE a eu une pensée pour ceux qui nous ont quittés et les absents pour raison de santé. Il adressait un message de sympathie aux participants avant de lister les achats et réalisations 2018 puis les projets 2019 qui ne manqueront pas.

Pour l'occasion, la salle des fêtes avait pris un air émouvant d'école d'antan. Les bénévoles avaient assuré la décoration, rien était oublié dans la salle de classe: vieux pupitres d'écoliers, cartes de France, livres d'école, tableau où était inscrite la morale du jour, bons points, même le bonnet d'âne...

Comme à l'habitude, la journée s'est déroulée dans une grande amitié et dans la joie de retrouver des visages connus et aimés.

Les convives ont dégusté et trouvé délicieux le repas servi par Mille et une Saveurs et la bonne humeur s'est emparée de tous au son joyeux de la surprise musicale.

Le formidable duo Nadine et Ludovic de l'animation JUKEBOX nous interprétait avec entrain un florilège de chansons d'époque. Leur prestation marquera cette édition 2018.



Le sourire et les remerciements des invités ont rendu cette journée chaleureuse et réussie.

Encore merci à tous et rendez-vous pris pour l'année prochaine sous le thème de ... ?

Vu l'intérêt porté à ce thème, une présentation identique a été demandée puis réalisée à l'école où elle a reçu tout autant de succès. La municipalité ainsi que le groupe scolaire remercient toutes les personnes ayant participé au prêt et à la mise en place du matériel.

# COMMÉMORATION – CÉRÉMONIE

## COMMÉMORATION CENTENAIRE : 11 novembre 1918

Le centenaire de la fin de la Grande Guerre a été dignement célébré au Monument aux Morts, par la présence de très nombreux habitants et des personnalités extérieures.



Une exposition a été organisée par M. Frédéric BERNARD, 1er adjoint, à la salle des fêtes à partir de vues stéréoscopiques en verre découvertes dans une décharge, retraçant des épisodes de la première et de la seconde guerre, et notamment la libération de Mâcon et la destruction des ponts alentour.

Les habitants et deux classes du lycée viticole ont pu admirer à la fois les photos et les états des services des soldats de Davayé, tirés des archives de la commune, ainsi que les dessins réalisés par les enfants de l'école.



# HISTOIRE

## L'ANCIENNE HORLOGE DE L'ÉGLISE SAINT-JULIEN



La première horloge de l'église de Davayé a été descendue du clocher ; elle sera exposée prochainement à l'entrée de l'église.

Cette horloge d'édifice a été construite par ARSENE CRETIN, horloger mécanicien établi à Morbier dans le Jura. Elle a été achetée en 1885 par le « Conseil de fabrique de l'église de Davayé » grâce au legs de 1000 francs fait par M. Pierre Maillet dans son testament du 21 novembre 1881, « pour faire placer une horloge dans la dite église ».

M. Pierre Maillet, fils de Jean Maillet et Marie Dubief, époux de Jeanne Marie Dejoux, est décédé le 24 mars 1885 à l'âge de 78 ans. Le conseil de fabrique s'est réuni le 14 mai 1885 pour accepter le legs de 1000 francs. Les héritiers ont déclaré vouloir accomplir les dernières volontés du testateur.

Le prix de 1000 francs correspond au marché de l'époque ; une horloge identique a été installée à Dax dans l'église St Vincent de Xaintes pour 1330 francs en 1894.



# RPI DAVAYÉ-VERGISSON

## RENTRÉE SCOLAIRE

Effectifs 2018/2019 : 75 élèves

- 25 élèves en classe de Mme Francès : Petite section (9) et Moyenne section de maternelle (16) ;
- 25 élèves en classe de Mme Démure : Grande section de maternelle (12), CP (6) et CE1 (7)
- 25 élèves en classe de Mme Duplaà : CE 1(5), CE 2 (10), CM 1 (2) et CM 2 (8)

## SORTIES SCOLAIRES ET DÉCOUVERTES des élèves de l'école de Davayé

**JEUDI 5 AVRIL** : sortie au parc des oiseaux  
(classe des GS au CM2)



Et voici la classe des PS-MS avec  
Mme Francès, la nouvelle maîtresse et  
les nouveaux élèves.



### **Projet voyage - classe de Mme Démure et Mme Duplaà**

Les 2 classes ont pour projet un voyage « classe découverte » sur le thème Moyen-Âge et équitation de 4 jours et 3 nuits, du 25 au 28 juin 2019. Le projet en commun avec les 2 classes de Fuissé concerne 50 élèves du RPI Davayé-Vergisson.

## RPI DAVAYÉ-VERGISSON

**JEUDI 13 DÉCEMBRE** : découverte de l'école d'autrefois à Davayé



## BIBLIOTHÈQUE DE DAVAYÉ

### **La bibliothèque municipale Raymond Fontaine**

Au printemps 2019, la bibliothèque fêtera son 20ème anniversaire. Nous aurons l'occasion de vous faire partager cet agréable moment.

Depuis 1999, notre équipe s'est agrandie, notre fonds de livres également. Nos publics ont changé, leurs intérêts et leur rapport à la lecture ont évolué. Nous nous adaptons continuellement.

Aujourd'hui, nous sommes 5 bénévoles pour assurer ce service public ouvert toute l'année, le mercredi de 14 h à 16 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h 30.

Grâce aux prêts de livres de la BDSL (Bibliothèque Départementale de Saône-et-Loire – Conseil départemental) et à la ligne budgétaire communale annuelle dédiée à l'achat des nouveautés littéraires, c'est un choix de près de 4000 livres récents à disposition de tous, des bébés aux seniors : des livres jeunesse, des documentaires, des romans, des bandes dessinées, des romans graphiques, des *Mook*.

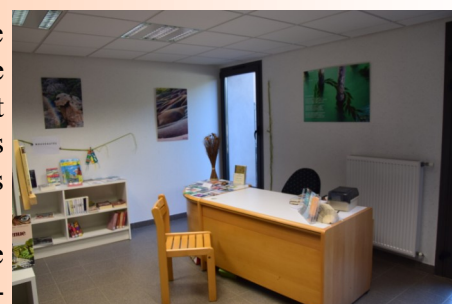
Le lieu a été pensé et réaménagé en 2017 pour assurer l'accueil de tous : particuliers, écoles, tout-petits, espace de consultation et recherche, espace nouveautés, coin-café.

Le 3ème art s'invite régulièrement au milieu des livres. En ce début d'année, venez découvrir l'exposition des nouvelles œuvres d'Agnès Gudet, photo-auteure de Davayé (\*).

Enfin, un grand merci à nos lecteurs qui font le choix de partager leur intérêt pour la lecture avec nous et qui participent ainsi au développement et au rayonnement de la bibliothèque.

Toute l'équipe vous souhaite une très belle année 2019 !

(\* Si vous aussi, vous souhaitez exposer vos œuvres à la Bibliothèque, contactez-nous au 03.85.35.85.63



## TOUJOURS PLUS DE PROJETS AU LYCÉE DE DAVAYÉ



L'EPLEFPA de Mâcon-Davayé continue son développement. Après quelques années difficiles sur le plan du recrutement, celui-ci est reparti à la hausse avec 25 élèves de plus à la rentrée 2018 ; Toutes les classes entrantes ont fait le plein, ce qui est une excellente nouvelle aussi pour les finances de l'Etablissement.

Les projets ne manquent pas, et tous ont de bonnes chances de voir leur aboutissement à l'horizon 2020. Focus sur les principaux :

- **Labellisation du BTS Viticulture-Oenologie en Agriculture Biologique.**

Le Domaine des Poncétys fêtera les 10 ans du passage en Bio en 2019. Il était alors normal que la formation phare, le BTS VO, suive ce mouvement. C'est une façon pour le lycée de Davayé de renforcer son image sur ce type de viticulture, lequel connaît un essor considérable commercialement. L'objectif avoué est d'attirer de nombreux jeunes de toute la France, qui choisiront Davayé plutôt qu'un autre Etablissement, spécifiquement pour l'agriculture biologique.

- **Le BTS TSMA en partenariat avec le lycée René Cassin de Mâcon**

Il s'agit de répondre à une attente professionnelle : former les techniciens de maintenance, spécialisés dans les engins viticoles. Il sera ouvert en apprentissage tous les deux ans.

- **La licence professionnelle Conduite et Stratégie de l'Entreprise Viti-vinicole**

Attendue depuis de nombreuses années, cette licence va enfin voir le jour, grâce à la persévérance des acteurs politiques locaux. Unique en France de par son thème, cette licence tournée vers la fiscalité, le juridique et la gestion, permettra d'envisager une installation à très court terme pour les lauréats diplômés. Elle sera conduite par des enseignants de l'Université de Dijon, par des enseignants de Davayé, et par des professionnels.

- **La Plateforme tractoriste**

Après conventionnement avec la municipalité de Davayé, l'ancien terrain de football sera mis à disposition pour créer une plateforme d'apprentissage à la conduite des engins viticoles. Là encore, il s'agit de répondre à une problématique d'emploi très prégnante, celle du besoin des viticulteurs en chauffeur- tractoristes. Avec du matériel neuf mis à disposition par les constructeurs et distributeurs d'engins, l'objectif sera de former environ 30 personnes par an (jeunes étudiants, salariés, demandeurs d'emplois) à un métier où l'emploi se trouve dans la journée !

- **Le VITILAB**

Porté par le Vinipôle, antenne de la chambre d'agriculture, ce lieu aura pour vocation à informer et former les viticulteurs et les étudiants aux nouvelles technologies dans les métiers de la vigne et du vin : robot, drones, agriculture de précision...

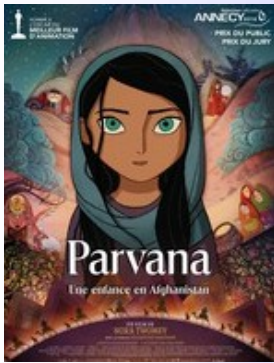
- **La rénovation du cuvage et de la chèvrerie.**

Financés par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, il s'agit là d'opération de restructuration du Propriétaire. L'enjeu pour le lycée n'est pas de faire des bâtiments-cathédrales inaccessibles aux apprenants, mais plutôt de permettre au lycée de continuer à produire dans des normes de sécurité satisfaisantes, ses produits qui font sa réputation : 6 médailles rien qu'en 2018 !

Avec tous ces projets, le lycée de Davayé, jeune cinquantenaire, s'offre donc un avenir radieux, permettant de porter le nom de la commune partout en France.



# PROGRAMME DU CINEMA : 1er trimestre 2019



**Mardi 29 janvier à 17h30**

## Parvana – Une enfance en Afghanistan

Réalisateur : Nora TWOMEY  
Durée : 1h30 - Animation (Canada, Irlande, Luxembourg) - Public : Dès 10 ans.

En Afghanistan, sous le régime taliban, Parvana, onze ans, grandit à Kaboul ravagée par la guerre. Elle aime écouter les histoires que lui raconte son père, lecteur et écrivain public. Mais un jour, il est arrêté et la vie de Parvana bascule à jamais. Car sans être accompagnée d'un homme, on ne peut plus travailler, ramener de l'argent ni même acheter de la nourriture. Parvana décide alors de se couper les cheveux et de se travestir en garçon afin de venir en aide à sa famille. Risquant à tout moment d'être démasquée, elle reste déterminée à trouver un moyen de sauver son père.

**Mardi 26 février à 17h30**



## Dilili à Paris

Réalisateur : Michel Ocelot - Durée : 1h35 - Animation (France) - Public : Dès 7 ans.

Dans le Paris de la Belle Epoque, en compagnie d'un jeune livreur en triporteur, la petite kanake Dilili mène une enquête sur des enlèvements mystérieux de fillettes. Elle va d'aventure en aventure à

travers la ville prestigieuse, rencontrant des hommes et des femmes extraordinaires, qui l'aident, et des méchants, qui sévissent dans l'ombre. Les deux amis feront triompher la lumière, la liberté et la joie de vivre ensemble.

**Mardi 26 mars à 17h30**



## Agatha ma voisine détective

Réalisateur : Karla Von Bengston - Durée : 1h17 - Animation (Danemark) - Public : Dès 6 ans.

Agatha, dix ans, se passionne pour les enquêtes policières. Dans le sous-sol de l'immeuble dans lequel elle vient d'emménager, elle a installé son agence de détective. Sa

première enquête l'embarque dans une affaire plus compliquée que prévu...

**Mardi 29 janvier à 20h30**

## En liberté !

Comédie - Film Français de Pierre Salvadori avec Adèle Haenel - Pio Marmai - Damien Bonnard.  
Durée : 1:48 - Public : Ado-Adultes



Yvonne jeune inspectrice de police, découvre que son mari, le capitaine Santi, héros local tombé au combat, n'était pas le flic courageux et intègre qu'elle croyait mais un véritable ripou. Déterminée à réparer les torts commis par ce dernier, elle va croiser le chemin d'Antoine injustement incarcéré par Santi pendant huit longues années. Une rencontre inattendue et folle qui va dynamiter leurs vies à tous les deux.

**Mardi 26 février à 20h30**

## Les chatouilles

Drame - Film Français de Andréa Bescond et Eric Métayer avec Andréa Bescond - Karin Viard - Clovis Cornillac. Durée : 1:43 - Public : Ado-Adultes



Odette a huit ans, elle aime danser et dessiner. Pourquoi se méfierait-elle d'un ami de ses parents qui lui propose de « jouer aux chatouilles » ? Adulte, Odette danse sa colère, libère sa parole et embrasse la vie...

**Mardi 26 mars à 20h30**

## Le grand bain

Comédie - Film Français de Gilles Lellouche avec Mathieu Almaric - Guillaume Canet - Benoît Poelvoorde.  
Durée : 1:58 - Public : Ado-Adultes



C'est dans les couloirs de leur piscine municipale que Bertrand, Marcus, Simon, Laurent, Thierry et les autres s'entraînent sous l'autorité toute relative de Delphine, ancienne gloire des bassins. Ensemble, ils se sentent libres et utiles. Ils vont mettre toute leur énergie dans une discipline jusque-là propriété de la gent féminine : la natation synchronisée. Alors, oui c'est une idée plutôt bizarre, mais ce défi leur permettra de trouver un sens à leur vie...

# LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

## Davayé-Loisirs - SAISON 2018-2019

Pour rappel Davayé-Loisirs est une association regroupant une centaine d'adhérents et assurant sept ateliers : théâtre, loisirs créatifs, cartes, scrabble, informatique, dégustation et cuisine.

Ce début de saison a été marqué par deux événements importants:

-**Souvenir de la Première Guerre Mondiale** à travers une conférence assurée par Gérard Kaiser et traitant de la vie exceptionnelle d'Edmond Barbet 1883-1917.

-**Salon de Bien-Etre** qui a été une réussite sans réserve pour la plus grande satisfaction des visiteurs comme des exposants qui ont apprécié l'organisation et l'accueil qui leur a été fait. On peut annoncer dès maintenant qu'à la même date, la 4<sup>ème</sup> édition de cette manifestation sera poursuivie.



Les autres manifestations pour les habitants de Davayé ne manqueront pas jusqu'à la fin de la saison en juillet :

- Salon des artistes locaux le samedi 26 et dimanche 27 janvier 2019.
- Nous recevrons la chorale « Si l'on chantait » le samedi 16 février 2019 à 20h30.
- Notre troupe de théâtre se produira le samedi 22 à 20h30 et le dimanche 23 mars à 18h.
- Le 1<sup>er</sup> mai se déroulera le vide-grenier comme chaque année si la pluie nous épargne.
- Le jeudi 6 juin nous vous emmènerons en excursion de D-L.
- En juillet cinéma en plein air avec plateaux repas, buvette et animation jusqu'à la tombée de la nuit avant la projection du film

## LE FLEURISSEMENT

### **Un Fleurissement haut en couleur**

Le fleurissement communal c'est l'affaire des bénévoles, grâce à leurs mains vertes, cette année encore la commune a pu être joliment fleurie. Bravo et merci à toutes les personnes qui travaillent à l'embellissement de notre village et au fleurissement de leur maison afin de former un ensemble accueillant.

En 2018 la commune inscrite au concours départemental des villes et villages fleuris de 2017 s'est vue remettre le diplôme d'honneur et d'encouragement.

Qu'en sera-t-il de la prochaine remise des prix le 2 février 2019 à Chalon-sur-Saône ?



L'association « Pour le Fleurissement de Davayé » remercie chaleureusement la municipalité pour l'attribution d'une subvention en 2018.

Si vous avez la passion du fleurissement qui embellit la nature et qui est un « art en soi », vecteur de beauté, gage d'épanouissement, de chaleur, de dynamisme, de partage, de convivialité, alors venez rejoindre la sympathique équipe, vous serez les bienvenus.



## LES ASSOCIATIONS COMMUNALES



### Le BIDOIGT

Le club d'escalade « Le Bidoigt », (affilié à la FFME), qui a fêté ses 30 ans cette année, accueille et encadre sur les murs de Davayé et Cassin tous les publics, enfants, adolescents et adultes de tous âges avec l'objectif de les emmener assez vite vers la falaise et l'autonomie.

Lorsque les beaux jours reviennent, les séances se déroulent principalement sur les roches de Solutré et Vergisson afin de faire découvrir les sensations de l'escalade en milieu naturel et des sorties sont organisées en weekend pour les adultes à partir de février.

En juin le club organise ses « Roches Ouvertes », manifestation gratuite et ouverte à tous, afin de mettre en valeur les sites de Solutré et Vergisson et un camp peut être organisé pour les ados du club en juillet pour les emmener découvrir d'autres falaises en France ou à l'étranger.

Pour plus d'informations, [www.bidoigt.fr](http://www.bidoigt.fr) ou écrivez-nous à [lebidoigt@gmail.com](mailto:lebidoigt@gmail.com)

## NOS POMPIERS

### L'écho des sirènes

C'est à environ une quarantaine de départs qu'ont dû faire face les membres du centre de première intervention du village durant l'année qui vient de s'achever.

Nos missions pour lesquelles nous avons été engagés sont diverses et variées. En effet et comme vous le savez certainement les incendies ne représentent et heureusement qu'une petite partie de nos missions soit 12%.

Néanmoins les SAP (secours à personnes) augmentent d'années en années, pour atteindre le ratio d'une sortie sur cinq. C'est pour cela et au vue du changement des types d'interventions pratiquées chaque année que nous nous efforçons de maintenir nos connaissances en secours à victimes.

Pour ce faire chaque deuxième jeudi du mois nous nous retrouvons au local pour nous exercer et maintenir nos connaissances en terme de secours à victimes. Bien sûr les traditionnelles manœuvres du premier dimanche du mois viennent compléter nos acquis et sont couplées avec d'autres thèmes comme un accident de la route par exemple.

Pour accomplir toutes les missions pour lesquelles le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) nous engage aux moyens de BIP, des hommes mais aussi une femme se tiennent prêts à répondre à chaque déclenchement et ainsi remplir les missions qui nous sont confiées.

Il convient de vous rappeler que toute personne désirant intégrer la compagnie des sapeurs pompiers de Davayé est la bienvenue.

Pour cela rien de plus simple contactez-nous ou bien faites vous connaître auprès de la mairie et nous aurons plaisir à venir vous présenter ce qu'est la mission d'un sapeur pompier volontaire.



La compagnie des sapeurs-pompiers de Davayé  
De gauche à droite : YACOUZ Gérard, BELICARD Vincent, CHAMPANNAY Laura, NUNES Daniel, DU ROURE Michel, Edouard, TOTARO Florent.  
Absents sur la photo : TEXERA Joachim, RENAUD-GRAPPIN Pascal, RENAUD-GRAPPIN Christophe.



*Le chef de centre.  
M-E du Roure*

## LA VIE DE LA COMMUNE



### DÉPART DE SÉBASTIEN, Agent communal

La Mairie a tenu à remercier M. Sébastien HASSLER pour le travail qu'il a effectué pendant plus de 12 ans au sein des services techniques.

Il a obtenu son poste à plein temps à la Commune de Tramayes.



Le personnel communal et quelques élus, lors du pot de départ de Sébastien :

(de gauche à droite)

Mme CORSIN Stéphanie, M. BERNARD Frédéric, Mme POINT Chantal, M. du ROURE Michel, M. HASSLER Sébastien, Mme FERNANDEZ Angélique, M. DA SILVA Eusébio, M. DELAYE Damien.

### ACQUISITION DE MATÉRIELS

Une acquisition d'une lame à neige plus moderne et plus sécurisée a été effectuée courant 2018.



De nouvelles guirlandes embellissent le village pendant les fêtes de fin d'année, place de l'Eglise et rue des Plantés.



### ZÉRO PHYTO

Votre commune a changé, l'avez-vous remarqué ? Une végétation nouvelle apparaît ça-et-là : au pied des murs, sur les trottoirs... Ces plantes des rues ne sont pas le signe d'un entretien négligé, mais d'un changement de pratiques : nous souhaitons dorénavant accorder plus de place à la nature dans notre commune, et protéger la santé de tous.

Les agents communaux ont donc arrêté d'utiliser des produits phytopharmaceutiques (pesticides) pour l'entretien de l'espace public, comme l'impose la loi. En effet, ces produits polluent l'eau, l'air et les sols, et sont dangereux pour leur santé et celle des habitants. Ils ont revu leur manière de travailler, optant pour des techniques d'entretien manuelles, mécaniques, thermiques, etc.

**Zéro Phyto : Comment puis-je agir à mon échelle ?**

**Chez moi :** J'arrête d'utiliser des produits phytopharmaceutiques (pesticides) pour désherber ma cour, mon allée, ou pour entretenir mon jardin.

**Devant chez moi :** J'entretiens ma portion de trottoir en arrachant ou en ébouillantant les herbes non désirées.

**Depuis le 1er janvier 2019, l'interdiction d'utiliser des produits phytopharmaceutiques s'applique aussi aux espaces privés des particuliers. De toute façon, il n'est plus possible d'en trouver en jardinerie.**

# LA VIE DE LA COMMUNE



## PARTICIPATION CITOYENNE

La commune a décidé d'adhérer au dispositif « Participation citoyenne ». La municipalité remercie les 17 personnes qui se sont portées volontaires pour observer l'environnement de leurs quartiers et faire remonter les informations suspectes auprès du Maire et de la Gendarmerie. Une réunion va être programmée pour mise en place du protocole une fois la convention signée avec le Préfet.

## INAUGURATION Préau / Aire de jeux

L'inauguration du préau et de l'aire de jeux a eu lieu le 26 mai 2018 en présence de M. Jean-Claude GENEY, secrétaire général et sous-Préfet de l'arrondissement de Mâcon.



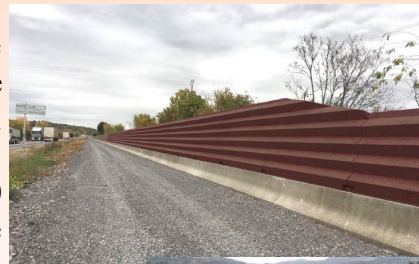
## DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le déploiement de la fibre optique est prévu pour 2019 à Davayé. La pose d'une armoire de rue à proximité d'une chambre télécom pour le transport de ce nouveau réseau est d'ores et déjà programmée pour ce premier trimestre et les premiers raccordements devraient être possibles d'ici la fin d'année.

## RCEA : Mise à 2 x 2 voies de la section Prissé / Charnay-lès-Mâcon

Les travaux de mise à 2 x 2 voies de la section Prissé - Charnay de la RCEA (*Route Centre Europe Atlantique*) se poursuivent. La mise en service de cette portion qui sera limitée à 110 km/h est prévue pour fin 2019. Des écrans phoniques (murs anti-bruits) de 3 à 3,50 mètres ont été réalisés. Ils représentent 1 460 m de long sur Davayé (côté Moulin Satin - Moulin Verneuil) ;

Le terrassement de la voirie, les travaux d'assainissement (création de bassins de rétention et de caniveaux), le revêtement des chaussées et l'installation des équipements de sécurité et de signalisation sont encore au programme.



## LES PROJETS EN 2019

### CREATION D'UN CHEMINEMENT PIÉTONNIER RELIANT L'ÉCOLE AU TERRAIN DE JEUX FACE À LA MAIRIE

Une étude est en cours pour aménager un passage piétonnier reliant l'école à la mairie. La parcelle sera nettoyée et les arbres mis en valeur. Un sentier piétonnier permettra aux élèves de l'école de rejoindre le préau - l'aire de jeux et le centre bourg du village sans passer par la rue des Plantés où la circulation est particulièrement dense.

Des subventions seront demandées au Département et à la Préfecture pour aider au financement.



### LA CARRIERE: un intérêt patrimonial certain, qui a retenu l'attention du Grand Site

Des travaux de nettoyage permettront de mettre en valeur la falaise et une cabane des mineurs bien conservée (photo) ; l'installation d'une clôture sur le haut de la falaise devrait pouvoir interdire le déchargement de matériaux.

### UNE NOUVELLE CUISINE À LA SALLE DES FÊTES

L'aménagement d'une nouvelle cuisine avec du matériel neuf et conforme aux normes de sécurité actuelles sera étudié prochainement.

# ÉTAT CIVIL

## Naissances

05/08/2018 - Layana LAMARCHE - Fille - Mâcon

26/08/2018 - Aurore RENDINA - Fille - Mâcon



*Aurore*

## Mariages



18/08/2018 - Antoine Louis Gustave VAUCLAIR  
et Julie Audrey PINTO

25/08/2018 - Yvan ROUSSEAU  
et Anaïs UCHAN

08/09/2018 - Jean-Philippe FERNANDES RICARDO  
et Jennifer Angélique MORIEZ



*Jean-Philippe  
& Jennifer*

*Anaïs & Yvan  
avec leurs enfants  
Charlie et Hugo*



## Pactes Civils de Solidarité (PACS)

06/06/2018 - Alexandre SEGHIR et Aurélie Joséphine DEMURE

19/12/2018 - Filipe Miguel CARDOSO OSORIO et Delphine BOURDON

## Décès

05/07/2018 - Isabelle SCHWARTZ épouse VAISON - Solutré-Pouilly

15/07/2018 - Georgette PEROUSSET veuve NIZET - Charnay-lès-Mâcon

02/12/2018 - Jean François Bernard LHENRY - Mâcon

## CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE

Le centre aquatique communautaire accueille les sportifs de haut niveau comme les petits baigneurs pour faire le plein de sport, de détente et de loisirs. En période hivernale, il se compose d'un bassin sportif, d'un bassin d'initiation, d'une pataugeoire, d'un toboggan et d'un SPA. En période estivale, les usagers peuvent profiter du bassin olympique, d'un bassin d'agrément, d'un bassin petite enfance, d'une fosse à plongeon et de nombreux espaces extérieurs.

Afin de redonner plus de place à chacun des utilisateurs, améliorer le confort, augmenter la capacité d'accueil, et diversifier les activités, Mâconnais Beaujolais agglomération a entrepris des travaux. Le bassin d'agrément extérieur de son centre aquatique sera désormais doté d'une couverture rétractable composée d'une structure gigogne de trois éléments mobiles et d'un fixe pour bénéficier d'un bassin supplémentaire en toutes saisons.

La piscine d'Azé, située dans un environnement calme et verdoyant ouvrira au public ses deux bassins chauffés dès le 1<sup>er</sup> juin pour tout l'été.

**Sur présentation à l'inscription du justificatif de domicile et d'une pièce d'identité, les résidents de MBA peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel.**

## DÉPÔTS SAUVAGES

Véritable fléau depuis quelques années, l'abandon d'objets en tout genre (électroménagers, meubles, cartons...) sur les points d'apport volontaire est à déplorer sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. MBA tient à rappeler qu'il existe pourtant des solutions écocitoyennes pour se débarrasser de ses encombrants.

En tout premier lieu, il est tout à fait possible, au moment de l'achat d'un nouveau produit, de faire reprendre son ancien par le vendeur : ce procédé est valable pour ce qui concerne l'ensemble des matériels électriques et électroniques ainsi que pour le mobilier.

Les habitants du territoire de MBA ont ensuite la possibilité de se rendre sur les 6 déchèteries de l'agglomération pour y évacuer leurs déchets volumineux.

**RAPPEL : si vous n'êtes pas encore inscrits en déchèterie, rendez-vous sur [mb-agglo.com](http://mb-agglo.com) ou demandez votre formulaire d'inscription à votre gardien lors de votre prochain passage.**

Des caméras sont désormais installées à proximité de certains points d'apport volontaire afin d'exercer une surveillance des lieux sensibles. Ce système permet ensuite au détenteur du pouvoir de police de mettre en œuvre les sanctions administratives et pénales appropriées en cas d'infractions.

## CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

**LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE EDGAR VARÈSE est un établissement majeur du paysage culturel** du territoire par l'enseignement de grande qualité qu'il dispense, mais également par l'offre artistique qu'il propose et qui lui permet de rayonner sur le secteur du Mâconnais-Beaujolais.

De l'initiation à la pratique professionnelle, le Conservatoire communautaire assure, avec une équipe pédagogique hautement diplômée et au parcours artistique confirmé, l'enseignement instrumental, vocal et chorégraphique à quelques 850 élèves.



 Mâconnais-Beaujolais  
AGGLOMÉRATION

**CETTE ANNÉE,  
LE CENTRE AQUATIQUE  
SE COUVRE !**

PROFITEZ  
D'UN BASSIN DE PLUS  
PAR TOUS LES TEMPS !

FIN DES TRAVAUX JUIN 2019

**PAS DE  
FERMETURE  
PENDANT  
LES TRAVAUX !**

MBA installe  
UNE COUVERTURE RÉTRACTABLE  
sur son bassin d'agrément extérieur  
pour plus de confort, été comme hiver !

Retrouvez le projet et plein d'autres infos sur  
[www.mb-agglo.com](http://www.mb-agglo.com)

**CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE**  
Rue Pierre de Coubertin - 71000 Mâcon  
Tél : 03 85 21 11 30 - Horaires : 03 85 38 46 74



# INTERCOMMUNALITÉ

## EVENEMENT 2019 - CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

La maîtrise du Conservatoire et le chœur d'hommes, ainsi que les classes de chant choral (environ 100 enfants) vont participer au projet « Révolutions », à l'occasion du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de LA-MARTINE. Ce concert exceptionnel se déroulera le **29 juin 2019**, à 20h30 **au SPOT de Mâcon**.

« Révolutions », création de Jean-Claude AMIOT, pour orchestre symphonique chœurs d'enfants et chœurs mixtes, et récitant Daniel MESGUICH, est un grand projet qui va réunir sur scène 300 élèves des écoles primaires, des collèges et du Lycée Lamartine ; ainsi que 300 adultes des chœurs amateurs accueillis au Conservatoire. L'Orchestre Symphonique de Mâcon accompagnera les chanteurs sur scène.

## LA PETITE ENFANCE

L'accueil des jeunes enfants de 10 semaines à 4 ans s'appuie sur l'exploitation de **16 établissements collectifs** et d'un Service d'Accueil Familial, offrant 405 places d'accueil.

La collectivité veille à ce que ces établissements soient en capacité d'accueillir les enfants dans le plus grand confort et entreprend régulièrement des aménagements pour y veiller.

Un chantier de grande envergure s'est engagé sur la crèche de Bioux. Ces travaux de réhabilitation totale devraient se terminer fin 2018. L'ouverture au public et la réintégration des tout-petits est prévue à partir du lundi 7 janvier 2019. La crèche sera sécurisée par un portier vidéo extérieur et bénéficiera de 2 cours.

A NOTER : Des services complémentaires sont proposés par MBA :

- **Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM)**, un lieu d'information neutre et un service gratuit mis à disposition des familles et des assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s. Il est animé par une équipe de professionnelles de la petite enfance dont le but est de faciliter la mise en relation et les rapports entre parents employeurs et les assistant(e)s maternel(le)s.

- **Le Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAEP) « Bulle d'oxygène »** est un lieu de rencontre et de parole pour les tout-petits et leurs parents. Il est ouvert à tous les enfants de moins de 6 ans et aux adultes qui les accompagnent (parents, grands-parents,...) ainsi qu'aux futurs parents. Des accueillants sont présents et offrent un espace convivial de jeux et d'échanges. L'accueil est libre, sans inscription et gratuit. La confidentialité et l'anonymat sont respectés.

## LES TRANSPORTS

En service depuis le 12 juin, la nouvelle carte TRéMobile est plus qu'un nouveau titre de transport. Rechargeable, elle remplace les carnets de tickets et les abonnements mais surtout est un sésame vers toute une nouvelle palette de services :

- **Une boutique en ligne** pour consulter le solde de ses voyages, acheter des titres, renouveler son abonnement...
- **L'information en temps réel** pour savoir à quelle heure arrive le bus, que je sois à bord du véhicule, à l'arrêt ou chez moi,
- **L'envoi de SMS** en cas de perturbation de la circulation ou d'évènement climatique,
- **Portabilités des titres en cas de perte du support** : je retrouve mes titres non consommés sur mon duplicata.

TRéMobile fait appel au système « 2Place » développé par la société Ubi Transport, start up mâconnaise. Il comprend une interface de logiciel pour les conducteurs qui active et gère le suivi du réseau, un portail de vente en ligne, des imprimantes pour personnaliser les cartes etc.

**Avec l'arrivée de TRéMobile, « une nouvelle ligne de conduite » s'instaure à chaque montée dans un véhicule : « je monte, je valide ! » même en correspondance sans décomptage de voyage.**

Pour plus d'infos sur les services de votre agglo [www.mb-agglo.com](http://www.mb-agglo.com)

**A partir du 12 juin 2018, MES TITRES DE TRANSPORT EVOLUENT !**

Les carnets et les cartes d'abonnement sont remplacés par **LA CARTE RECHARGEABLE**

Pour créer votre carte personnalisée en quelques minutes

**Rendez-vous à l'Espace TRéMA**  
Place de la Barre

Renseignements au **03 85 21 98 78**

**Voire carte, c'est**

- Un espace privé se lequel consulter son solde, ses titres et recharger sa carte accessible grâce au QR Code de TRéMobile ou sur [www.trema-bus.fr](http://www.trema-bus.fr)
- Une nouvelle ligne de conduite. Avec l'arrivée de TRéMobile, je monte, je valide ! même en correspondance. Ce nouveau geste simple permet de mieux connaître vos habitudes et vos besoins afin de vous proposer des solutions de mobilité toujours plus adaptées à vos pratiques.

**Comment l'utiliser ?**

- 1 Passer la carte sur le valideur situé à côté du conducteur
- 2 Les lumières s'allument et un bip sonore se fait entendre

Voire carte est rechargée

**Comment l'obtenir ?**

Se rendre à l'espace Tréma avec une photo et les justificatifs habituels. MAWA offre le support de la carte à toute demande effectuée avant le 31 décembre 2018. Les titres en votre possession restent valides.

Pour plus de rapidité, vous pouvez remplir en ligne le formulaire de pré-inscription sur le site [www.trema-bus.fr/](http://www.trema-bus.fr/) boutique en ligne avant de passer en boutique.

**Pensez à la recharger**

- Sur la boutique en ligne [www.trema-bus.fr](http://www.trema-bus.fr)
- A l'espace Tréma, place de la Barre
- Dans les points de ventes équipés

[www.trema-bus.fr](http://www.trema-bus.fr)

Agglomération Mâconnaise

Métropole de Mâcon

# SALLE DES FÊTES

## TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES DE DAVAYÉ à compter du 01/01/2018

Utilisateurs et Nature de l'utilisation	Tarif 1 * (Davayoutis)		Tarif 2 ** (Extérieurs)	
<u>Activités Hebdomadaires</u>	A l'heure		A l'heure	
Activités payantes sportives et/ou cours collectifs	15 €		25 €	
<u>Location aux Associations (Loi 1901 déclarées)</u>	1 jour	Jour supplé- mentaire	1 jour	Jour supplé- mentaire
Manifestations <b>sans</b> recette <i>(Exemples : Assemblée Générale, Conseil d'Administration, réunions et autres manifestations avec entrées libres)</i>	gratuité		200 €	100 €
Manifestations <b>avec</b> recettes <i>(Exemples : Manifestations avec entrées payantes et/ou repas payants et/ou Buvette, et autres ventes, ...)</i>	50 €	0 €	250 €	125 €
<u>Location aux Sociétés à caractère concurrentiel</u>	1 jour	Jour supplé- mentaire	1 jour	Jour supplé- mentaire
Manifestations <b>sans</b> recette <i>(Exemples : Assemblée Générale, Conseil d'Administration, réunions et autres manifestations avec entrées libres)</i>	50 €	25 €	100 €	50 €
Manifestations <b>avec</b> recettes <i>(Exemples : Manifestations avec entrées payantes et/ou repas payants et/ou Buvette, et autres ventes, ...)</i>	100 €	50 €	250 €	150 €
<u>Location aux Particuliers</u>	1 jour	Jour supplé- mentaire	1 jour	Jour supplé- mentaire
Grande Salle	150 €	75 €	300 €	150 €
Petite salle (entrée-bar)	100 €	50 €	150 €	75 €
Petite salle (entrée-bar) : location inférieure à 4 H (pas de frais de chauffage)	35 €	-	-	-
<u>Frais Complémentaires</u>				
Caution	300 €			
Arrhes (encaissées au moment de la réservation)	50 % du prix de la location			
Forfait Nettoyage ou si le nettoyage des locaux et du matériel est insuffisant	40 €			
Participation aux frais de chauffage (pour les Particuliers) pour la période allant du 1er octobre au 30 avril (selon besoin)	40 € par jour			
Manifestations à caractère municipal, entraînements et répétitions des associations communales, réunions de syndicats intercommunaux, arbre de Noël et spectacle de fin d'année des écoles de Davayé-Vergisson	gratuité			

\* **Tarif 1 :** Inclus les Particuliers habitant la Commune de Davayé, les Associations communales ou Sociétés ayant leur siège social dans la Commune, les Employés communaux de Davayé

\*\* **Tarif 2 :** Inclus les Particuliers n'habitant pas la Commune de Davayé, les Associations ou Sociétés ayant leur siège hors de la Commune

## QUELQUES RAPPELS POUR VIVRE ENSEMBLE



### Bruits

Les travaux bruyants de jardinage ou de bricolage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuse à gazon, perceuse,...) sont réglementés et ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h ;
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- le dimanche et jours fériés de 10 h à 12h ;



### Déchets

Tout dépôt de déchets (ordures ménagères, déchets verts, encombrants, cartons, gravats,...) est interdit sur l'espace public ou privé, y compris s'il s'agit d'un dépôt par un propriétaire sur son propre terrain. Il en est de même pour les produits chimiques, huiles et autres peintures, qui doivent être déposés en déchèterie.

En cas d'infraction, le responsable du dépôt sauvage de déchets s'expose à une amende.



### Feux

Il est interdit de brûler les déchets verts à l'air libre. Au delà des troubles de voisinage (odeurs, fumées) et des risques d'incendie, les feux augmentent la pollution atmosphérique.



### Déjections canines

Les déjections canines sont interdites sur le domaine public communal c'est-à-dire sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux pour enfants, et ce par mesure d'hygiène. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections de son animal.



## CAHIER DE DOLÉANCES

Un cahier de doléances a été mis en place à la Mairie. Il est disponible aux heures d'ouvertures du secrétariat.

## CHIENS

### Chiens errants

Il est interdit de laisser tout chien errant ou en état de divagation c'est-à-dire dès lors qu'il est trouvé sans gardien sur le terrain d'autrui ou sur la voie publique.

Le Maire, dans le cadre de son pouvoir de police, fera conduire tout animal, en fourrière.

### Création d'un registre

La Municipalité propose de faire recenser votre animal au secrétariat de Mairie (*race, sexe, caractéristiques, coordonnées du propriétaire*) afin de faciliter les démarches pour retrouver son propriétaire en cas de perte. Un simple mail adressé à [mairie.davaye71@wanadoo.fr](mailto:mairie.davaye71@wanadoo.fr) avec les renseignements utiles sur votre animal et vous-même est suffisant, pour le recenser.

## REMERCIEMENTS

Suite au sinistre ayant détruit leur habitation, toute la famille BRICHON remercie l'équipe de la municipalité de Davayé ainsi que ses administrés pour l'aide sous toutes formes que vous avez su leur apporter. Amitiés

## CONTACTS UTILES

**Mairie de Davayé :** Tél. 03.85.35.82.57 - Mail : [mairie.davaye71@wanadoo.fr](mailto:mairie.davaye71@wanadoo.fr)

Site Internet : <http://davaye.pagesperso-orange.fr/>

Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h et le mardi après-midi de 13h30 à 18h30

**Agence Postale Communale de Davayé** (en Mairie) Tél. 03 85 37 86 55 -

Horaires : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et le 1er samedi du mois de 10h à 11h45.

**Bibliothèque municipale « Raymond Fontaine »** (derrière la Mairie)

Tél 03 85 35 85 63 – 06 78 40 45 17 - [bibliodavaye@orange.fr](mailto:bibliodavaye@orange.fr) - Facebook : biblio

davaye - Horaires : les mercredis de 14h à 16h30 et samedis de 10h à 12h30.

**Ecole de Davayé / Garderie périscolaire :** Tél. 03.85.35.82.59

**Gendarmerie « rue des Cordiers » Mâcon :** Tél. 03.85.22.97.10 ou 17

*Les secrétaires de Mairie,  
Angélique et Stéphanie*





**JANVIER**

- 26-27/01/2019 « Talents de Davayé » - DAVAYÉ LOISIRS - Salle des fêtes
- 29/01/2019 à 17h30 et 20h30 « Cinéma » - Salle des fêtes ;

**FEVRIER**

- 02/02/2019 « Café/Théâtre » - LES KIRABULS - Salle des fêtes ;
- 10/02/2019 « Jeux de sociétés » - SOU DES ÉCOLES DAVAYÉ/VERGISSON - Salle des fêtes ;
- 16/02/2019 « Chorale » - DAVAYÉ LOISIRS - Salle des fêtes ;
- 26/02/2019 à 17h30 et 20h30 « Cinéma » - Salle des fêtes ;

**MARS**

- 08/03/2019 à 18h00 « Réunion publique sur les Finances de la Commune » - MUNICIPALITÉ - Salle des fêtes ;
- 16/03/2019
  - « Journée Portes Ouvertes » - LYCÉE DE DAVAYÉ ;
  - « Soirée Saint Patrick » - SOU DES ÉCOLES DAVAYÉ/VERGISSON - Salle des fêtes ;
- 19/03/2019 à 11h00 « Commémoration » - MUNICIPALITÉ - Mo-

nument aux Morts ;

- 23 - 24/03/2019 « Théâtre » - DAVAYÉ LOISIRS - Salle des fêtes ;
- 26/03/2019 à 17h30 et 20h30 « Cinéma » - Salle des fêtes ;

**AVRIL**

- 22/04/2019 « Randonnée de Pâques » - SOU DES ÉCOLES DAVAYÉ/VERGISSON
- 23/04/2019 à 17h30 et 20h30 « Cinéma » - Salle des fêtes ;

**MAI**

- 01/05/2019 (ou 08/05/2019 si pluie) « Brocante » - DAVAYÉ LOISIRS - Terrain de jeux face à la Mairie
- 08/05/2019 à 11h00 « Commémoration » - MUNICIPALITÉ - Monument aux Morts ;
- 26/05/2019 « Elections Européennes » - Mairie ;
- 28/05/2019 à 17h30 et 20h30 « Cinéma » - Salle des fêtes ;

**JUIN**

- 14/06/2019 « Spectacle de fin d'année de l'école » - Salle des fêtes ;
- 25/06/2019 à 17h30 et 20h30 « Cinéma » - Salle des fêtes ;
- Fin juin 2019 « Pétanque Nocturne » Amicale Pompiers (à confirmer)
- Fin juin-Début juillet : Kermesse de l'école (date non définie)

**JUILLET-AOÛT**

- 13/07/2019 « Passage du Tour de France » - La Patte d'Oie ;
- 14/07/2019 à 11h00 « Commémoration » - Monument aux Morts ;
- 27/07/2019 « Cinéma Plein Air » - DAVAYÉ LOISIRS - Terrain de jeux face à la Mairie (ou salle des fêtes si pluie)
- Août 2019 « Concours de Boules » - Amicale Boule ;



**SEPTEMBRE**

- 29/09/2019 « Randonnée des 2 Roches » CLUB ALPIN de MÂCON - Terrain de jeux face à la Mairie ;

**OCTOBRE**

- Octobre 2019 « Transhubique » Lycée de Davayé ;

**NOVEMBRE**

- 11/11/2019 à 11h00 « Commémoration » - MUNICIPALITÉ - Monument aux Morts ;
- « Repas des Aînés » - MUNICIPALITÉ - Salle des fêtes ; (date non définie)

**DECEMBRE**

- Décembre 2019 « Spectacle de Noël de l'école » - Salle des fêtes ;

*le Tour de France passera par la Commune, à la Patte d'Oie, le 13 juillet 2019 ; un joli clin d'œil à notre course cycliste des années 60, lors de la fête de la Patte d'Oie.*